

# Licence sportive FFSU 2020 - 2021

 Nouvelle licence 2020 / 2021 Renouvellement

Numéro inscription Sport

## Documents obligatoire :

- La photocopie (**PAS DE COPIE SUR PLACE**) de la carte étudiant ou du certificat de scolarité 2020/2021
- Certificat Médical – de 3 mois, avec la mention « en compétition » et précisant les activités sportives autorisées.
- 30€ par CB ou chèque (ordre ASUPS) + 0€60 si souscription à l'assurance «Sport-U». L'ASUPS vous fait bénéficier gratuitement de sa complémentaire accident
- S'inscrire sur le site : [polesport.univ-tlse3.fr](http://polesport.univ-tlse3.fr) et noter votre N° APS
- Spécificité compétition (en + des documents ci-dessus), chèque caution de 25€ pour le basket-ball, de 60€ pour le handball

**Dossier complet** à rapporter à l'ASUPS 4 jours avant : le 1° match (sports collectifs) ou la date d'engagement (sports individuels) à l'Accueil du Pôle sport de 9h30 à 16h00 du lundi au jeudi et de 9h30 à 12h30 le vendredi.

**Sport individuel** : engagements aux compétitions obligatoire sur le site : [sport-u-occitanie.com](http://sport-u-occitanie.com)

**Impression de la licence FFSU** : site : <https://sport-u.com/> - Onglet « **ma licence** ».

**En cas de blessure** : déclaration d'accident à récupérer à l'ASUPS si pas de souscription à l'assurance «Sport-U »

ACTIVITE : .....N° ou nom de L'EQUIPE : .....

NOM : .....PRENOM : .....

Date de naissance: .....

Adresse complète: .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-MAIL (de l'UPS) : .....

**Discipline étudiée** : Médecine / Santé    Sciences / Technique    Métiers du sport

*(Rayer les mentions inutiles)*

Filière d'étude : .....

## Je, soussigné(e), déclare :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ASUPS ([www.univ-tlse3.fr/association-sportive](http://www.univ-tlse3.fr/association-sportive)) et de la FFSU ([sport-u.com/la-ff-sport-u/](http://sport-u.com/la-ff-sport-u/)) et y adhérer.
- avoir été informé par l'AS de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer. Dans ce cadre, j'adhère ou non à la couverture d'assurance complémentaire «accidents corporels» (cochez les cases), contrat référencé 1202368T :

Je souscris au contrat collectif Assurance complémentaire «Sport-U»: 0,60€ TTC que je règle avec ma licence. La notice est téléchargeable sur le site internet de la FFSport-U: [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com). Pour obtenir des précisions, contactez AIAC courtage au 0.800.886.486 ou par e-mail: [assurance-sport-u@aiac.fr](mailto:assurance-sport-u@aiac.fr). Le licencié peut également adhérer à l'une des options d'assurance «accident corporel» 1 ou 2 présentées dans la notice d'information «Assurance FF Sport-U». Procédure d'adhésion disponible sur le site : [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com).

Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif «Accidents Corporels». Je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat «accidents corporels» proposé par la FF Sport U, mais je bénéficie de la complémentaire proposée gratuitement par l'ASUPS.

Fait à ..... Le ..... SIGNATURE « Lu et approuvé »